

## **Conditions Générales de Vente Catégorielles** **« Ventes sur Internet aux Professionnels de la Montagne »**

**Préambule :** La société DECATHLON (Ci-après le « Vendeur ») distribue par les présentes CGV Catégorielles, une partie de ses gammes de produits de marques QUECHUA et WED'ZE, sur les sites [www.quechua-pro.com](http://www.quechua-pro.com) et [www.wedze-pro.com](http://www.wedze-pro.com) auprès des professionnels de la montagne (Ci-après l' « Acheteur ») sis en France. L'Acheteur sauf dérogation particulière est l'un des Professionnels de la Montagne suivant : Guide de haute montagne, accompagnateur moyenne montagne, moniteur d'escalade, pisteuse secouriste, moniteur de ski, gérant de salle d'escalade, clubs d'escalade, clubs de ski, compagnies et bureaux de guides et accompagnateurs, sociétés de remontées mécaniques, voyagistes.

**Article 1 : Application et opposabilité des CGV :** Les présentes CGV sont remises préalablement au démarrage d'une relation contractuelle. En conséquence, le fait de passer une commande directement ou par l'intermédiaire d'un représentant implique l'acceptation pleine et entière du Client aux CGV. Les conditions dérogatoires ou particulières ne sauraient prévaloir sauf acceptation écrite du Vendeur, notamment en ce qui concerne les Conditions Générales d'Achat du Client. Le fait que le Vendeur ne se réclame pas à un moment donné des présentes, ne peut être interprété comme une renonciation de se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites CGV.

**Article 2 : Prise de Commande :** Les commandes sont passées de manière électronique en cours de saison des ventes suivant la disponibilité des stocks. Chaque nouveau Client disposera d'un code de connexion. Le Vendeur se réserve la possibilité de cesser toutes relations commerciales avec un Client qui ne pourrait justifier de ses coordonnées professionnelles, de son statut de commerçant, de ses coordonnées bancaires, de son appartenance au statut de Professionnel de la Montagne défini en préambule.

**Commandes :** Le Client saisit « on line » le bon de commande lequel fera l'objet d'un accusé de réception dans les 48 heures. La validation définitive de la commande interviendra par courriel dans un délai de 4 jours ouvrés suivant la délivrance de l'accusé de réception, après contrôle de la disponibilité des stocks. Si les produits sont indisponibles, la commande sera annulée.

**Article 3 : Livraison – délais :**

Les livraisons sont effectuées en France métropolitaine et en Corse. Les produits seront livrés dans les quinze jours suivant le courriel de validation définitive de la commande.

Les livraisons seront effectuées jusqu'au lieu de destination convenu au sein du Bon de Commande, aux frais du Client. Les marchandises voyagent, à compter de la livraison au premier transporteur, aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient en cas d'avaries, perte totale ou partielle, manquants, vols ou autres causes d'émettre des réserves précises et motivées sous 72 heures auprès du transporteur, à réception de la marchandise selon les modalités prévues par les Conventions Internationales pour les Transports de marchandises.

**Dispositions particulières :** La date définitive de livraison est déterminée en fonction des disponibilités et n'ont qu'une valeur indicative. Le Vendeur est autorisé à effectuer des livraisons partielles. Le dépassement éventuel d'une date de livraison ne peut suffire à justifier l'annulation de la commande, une retenue de paiement ou de prise en charge des marchandises et n'ouvrent pas droit à l'obtention de dommages et intérêts. Cependant, si le retard de livraison est supérieur à 30 jours, le Client pourra annuler sa commande.

**Article 4 : Transfert des risques :** Sauf convention contraire, le transfert des risques est opéré lors de la mise à disposition des marchandises au premier transporteur, au Client ou au transporteur qu'il aura mandaté, à l'entrepôt du Vendeur convenu entre les Parties et avant le chargement. Toute réclamation sur les vices apparents ou la non conformité des produits aux produits commandés doit être formulée par écrit au Vendeur dans les trois jours qui suivent l'enlèvement des marchandises.

**Article 5 : Retours :** Les produits du Vendeur sont garantis suivant les instructions portées sur la notice accompagnant chaque produit.

- Si les produits se révèlent non conformes à ceux ayant fait l'objet du Bon de Commande, l'échange sera effectué aux frais du Vendeur, dès lors que les produits sont retournés dans leur emballage et en parfait état, dans les délais et formalités prévus aux articles 3 et 4.

- Si les produits se révèlent défectueux, notamment en raison d'un vice caché, le Client devra retourner le produit au Vendeur en port payé. Si le produit se révèle défectueux, le Vendeur procédera à la réparation, au remboursement ou à l'échange. Dans tous les cas, le produit en l'état, échangé ou réparé sera retourné au Client au frais du Vendeur ou mis à sa disposition au sein d'un magasin DECATHLON se situant dans un rayon de 30 km du lieu de domiciliation du Client.

**Article 6 : Prix de vente :** Le Client passera ses commandes au prix du tarif (exprimé en euro HT et en euro TTC) en vigueur connu par le Client à la date de la commande. Le Vendeur peut à tout moment modifier les prix des produits en fonction notamment de l'évolution des coûts, de la demande de la clientèle et de la conjoncture économique. Les prix s'entendent nets, emballages compris. Les tarifs ne comprennent pas le transport, dont le prix sera précisé on line sur le bon de commande.

**Article 7 : Paiement :** Le Paiement conditionne l'expédition des marchandises. Le paiement est effectué en Euro :

- par chèque bancaire pour un montant inférieur à 1500 euros TTC.

- pour toute commande d'un montant supérieur à 1500 euros TTC, il sera proposé un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de confirmation définitive de la commande.

Le Client conserve la propriété des marchandises jusqu'à complet paiement du prix.

**Article 8 : Respect des CGV :** En cas de non-respect des stipulations des présentes CGV le Vendeur se réserve le droit de cesser toute relation commerciale avec le Client.

**Article 9 : Prestation de Marquage :** Le Vendeur propose on line certaines prestations de marquage personnalisé. Le Vendeur peut refuser les marquages dont la moralité ou l'éthique sont en contradiction avec la politique commerciale du Vendeur. Le Client déclare être titulaires des droits de propriété intellectuelle ou d'une autorisation le cas échéant, relatifs à l'apposition des noms, images, marques ou logos qu'il souhaite faire apposer sur les produits commandés. Il s'engage à produire sur simple demande du Vendeur tous les documents attestant de ses droits et garantis le Vendeur contre toutes les conséquences d'une action intentée par le titulaire des droits, étant entendu que les produits contrefaits ne seront ni échangés ni remboursés.

**Article 10 : Loi applicable et Compétence :** Les présentes CGV et toute modification s'y rapportant sont soumises uniquement et exclusivement aux lois françaises. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, la nullité, la caducité, la réalisation ou la résiliation des présentes, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Paris.